

Tourisme

Hausse de la fréquentation touristique, portée par les touristes résidents

En 2019, les hébergements touristiques marchands du Grand Est comptent 22,4 millions de nuitées, soit 1,5 % de plus qu'en 2018. Cette augmentation est due uniquement à la présence accrue des touristes résidents, tandis que le nombre des nuitées non résidentes n'évolue guère. La fréquentation touristique croît dans l'hôtellerie traditionnelle et les autres hébergements touristiques collectifs, et diminue légèrement dans l'hôtellerie de plein air.

Florent Isel, Elena Mironova, Insee

En 2019, les hébergements touristiques marchands du Grand Est enregistrent 22,4 millions de nuitées, soit une progression de 1,5 % par rapport à 2018, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (+ 1,3 %). Après trois années de hausse, la fréquentation touristique continue de croître, mais à un rythme moins soutenu. Cette augmentation est due uniquement à la hausse du nombre de nuitées résidentes (+ 2,5 %), tandis que la fréquentation non résidente reste stable. L'évolution dans le Grand Est est plus favorable qu'au niveau national (respectivement + 2,4 % et - 1,1 %).

La fréquentation régionale est en hausse de plus de 6 % en avril, juin et juillet (avec un maximum de 10 % au mois d'avril), et de façon plus modérée en décembre (+ 4 %). Ce sont les seuls mois où le nombre de nuitées de la clientèle venant de l'étranger progresse. Le nombre de nuitées croît également au mois de février (+ 3 %), soutenu par la clientèle résidente (+ 8 % contre - 9 % pour les non-résidents). Il recule en revanche fortement au mois de mai (- 12 %), sans doute en raison d'un calendrier des jours fériés moins propice aux fins de semaine prolongées et aux ponts qu'en 2018 et à une météo défavorable. En 2019, la fréquentation touristique mensuelle est comprise entre 1,0 millions et 3,1 millions de nuitées (en janvier et en août respectivement). Le mois de mars totalise 1,4 millions de nuitées¹, et les mois d'avril et de mai en rassemblent 1,8 millions chacun.

Sur un an, la fréquentation touristique totale augmente le plus dans les départements des Vosges, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (entre + 2,5 % et + 4,0 %). Cette hausse s'avère modeste dans l'Aube, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle (entre + 0,3 % et + 0,6 %). Cinquième département quant au nombre de nuitées, la Marne enregistre une baisse par rapport à l'année passée (- 1,2 %), à l'instar des deux autres départements champardennais, qui totalisent cependant moins de 5 % de l'ensemble des nuitées régionales. Avec plus de 6 millions de nuitées et 27 % de la fréquentation totale du Grand Est, le Bas-Rhin est le département qui accueille le plus de touristes. Le Haut-Rhin et la Moselle sont deux autres départements très prisés (4,5 et 3,7 millions de nuitées respectivement), alors que les fréquentations dans la Meuse, les Ardennes et la Haute-Marne sont les plus faibles (entre 330 et 550 milliers de nuitées).

L'hôtellerie traditionnelle en hausse, soutenue par la clientèle résidente

En 2019, le nombre de nuitées hôtelières dans le Grand Est atteint 14,4 millions, soit près de deux tiers de la fréquentation touristique totale. Les mois de mars à mai concentrent un quart des nuitées annuelles, la fréquentation culminant entre juin et septembre (40 % des nuitées). Le nombre de nuitées croît plus fortement qu'au niveau national (+ 1,4 % et + 0,8 % respectivement), la hausse des nuitées résidentes compensant

le léger recul de la clientèle en provenance de l'étranger (+ 2,6 % et - 0,8 %). Cette dernière représente un tiers de la fréquentation hôtelière, avec une majorité des touristes venant d'un pays européen (84 %). Parmi les principales clientèles européennes, les nuitées britanniques et belges diminuent (- 15 % et - 5 %), tandis que celles des touristes venant d'Allemagne se stabilisent. Les nuitées suisses et néerlandaises se révèlent en petite hausse (+ 2 % et + 1 %), et seules celles en provenance d'Espagne affichent une nette augmentation cette année (+ 7 %). Hors d'Europe, les touristes les plus nombreux viennent de Chine et des États-Unis, mais leur proportion reste modeste (3 % et 5 % de la clientèle étrangère respectivement). Leur présence dans les hôtels de la région progresse, et plus particulièrement pour les premiers (+ 20 %).

L'hôtellerie haut de gamme (4 ou 5 étoiles) continue son essor (+ 8,4 %), tandis que celle classée 3 étoiles rebondit après une baisse en 2018 (+ 1,8 % après - 3,1 %). De même, après un fort recul en 2018 par rapport à l'année précédente, la fréquentation de l'hôtellerie économique (1 ou 2 étoiles) se stabilise en 2019.

Plus de trois quarts des nuitées concernent les hôtels situés dans les espaces urbains. Leur fréquentation progresse, tandis qu'elle recule légèrement dans le rural, en lien avec une offre en baisse (+ 1,7 % et - 0,2 % respectivement).

¹ L'enquête camping se déroule entre avril et septembre. Les nuitées de mars ne tiennent ainsi compte que des hôtels et des autres hébergements touristiques collectifs (AHCT).

Léger retrait de fréquentation dans les campings, mais hausse sur les emplacements équipés ou haut de gamme

Avec 3,1 millions de nuitées durant la saison estivale (d'avril à septembre 2019), les campings du Grand Est comptent un peu moins de touristes que l'an passé, contrairement à la France (- 0,3 % contre + 2,9 %). Ce léger repli fait suite à de fortes hausses au cours des deux saisons précédentes (+ 9 % et + 11 %) et pourrait en partie s'expliquer par de fortes chaleurs estivales qui ont conduit les touristes à chercher la fraîcheur ailleurs, notamment sur les littoraux du nord-ouest de la France.

Les mois d'avril et de mai ne concentrent que 14 % de la fréquentation de la saison, la grande partie des nuitées concernant les mois de juillet et d'août (60%).

Les emplacements équipés de mobile-home, chalet ou bungalow sont de plus en plus prisés, alors que la fréquentation des emplacements nus diminue (+ 8,0 % contre - 3,1 %). Les campings haut de gamme (de 4 à 5 étoiles) enregistrent eux aussi une forte hausse (+ 12,5 %). La durée moyenne de séjour s'établit à 3,0 jours, les résidents demeurant plus longuement que les non-résidents (respectivement 3,5 et 2,6 jours). C'est dans les Vosges que les touristes prolongent le plus leur séjour (3,7 jours).

Les autres hébergements touristiques collectifs toujours attractifs

Les autres hébergements touristiques collectifs (AHCT), tels que les résidences de tourisme, les résidences hôtelières, les auberges de jeunesse et les maisons de

vacances totalisent 4,8 millions de nuitées, soit 21 % de la fréquentation régionale. Comme pour l'hôtellerie traditionnelle, les mois de mars à mai concentrent un quart des nuitées annuelles, tandis que le pic de fréquentation est plus resserré sur juillet et août (11 % et 12 % des nuitées respectivement). Les touristes sont plus nombreux que l'an passé à séjourner dans ce type d'établissements, et la hausse est plus importante qu'au niveau national (+ 3,3 % et + 0,4 % respectivement). Après trois années d'augmentation, le nombre de nuitées continue ainsi à y croître, en lien avec une offre en hausse (17 établissements supplémentaires en 2019 par rapport à 2018). Cette attractivité concerne aussi bien les touristes résidents que les non-résidents (+ 3,4 % et + 2,8 %), ces derniers représentant près de trois touristes sur dix. ■

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels				en %
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1)	Part de nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente	
Ardennes	285	-1,0	-0,4	22,2	
Aube	763	-5,3	3,3	24,9	
Marne	1 666	0,8	0,9	36,5	
Haute-Marne	301	-5,0	-3,3	23,9	
Meurthe-et-Moselle	1 037	-3,9	0,2	24,4	
Meuse	240	-3,6	1,5	20,9	
Moselle	1 795	1,2	2,7	24,6	
Bas-Rhin	4 437	4,2	2,9	41,3	
Haut-Rhin	2 975	2,1	0,8	42,2	
Vosges	940	4,0	-1,1	20,7	
Grand Est	14 439	1,4	1,5	34,4	
France entière	219 256	0,8	1,3	35,2	

(Note : données 2019 définitives, sauf pour décembre - données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (en %)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	3 325	47 832	-0,0	-5,4
3 étoiles	5 309	82 814	1,8	1,5
4-5 étoiles	3 094	60 023	8,4	4,1
Non classés	2 711	28 587	-4,7	3,1
Total	14 439	219 256	1,4	0,8

Note : données 2019 définitives, sauf pour décembre - données provisoires.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	en %				
	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2019		
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1)	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Ardennes	171	-33,2	4,9	47,6	32,2
Aube	222	3,5	7,4	52,2	20
Marne	103	-22,6	2,2	65,1	14,1
Haute-Marne	214	-5,3	3,2	65,7	28,5
Meurthe-et-Moselle	101	28,9	-1,8	74,3	10,9
Meuse	89	2,5	4,3	49,3	14,8
Moselle	284	7,4	5,8	53,8	28,9
Bas-Rhin	509	-2,7	6,7	52,7	34
Haut-Rhin	759	8,8	3,4	61,9	25
Vosges	691	2,8	4	55,2	31,5
Grand Est	3143	-0,3	4,4	57,1	27,4
France métropolitaine	128602	2,9	1,8	31,2	55,4

Notes : données 2019 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

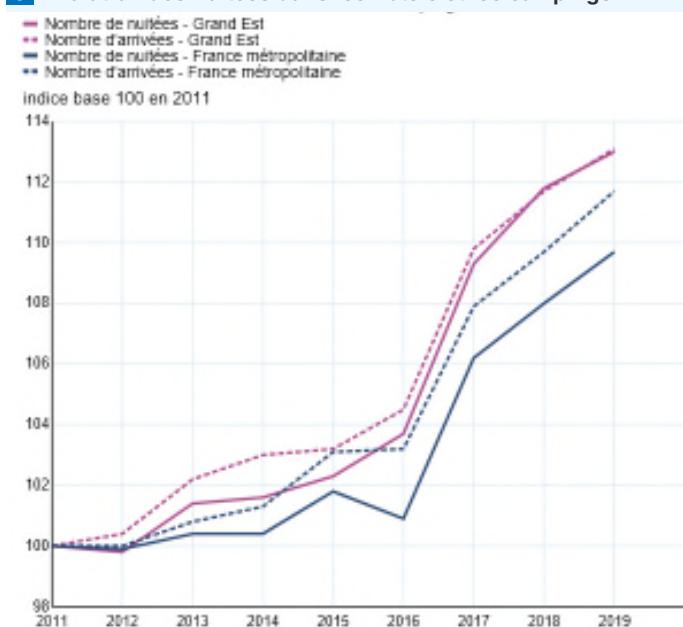
4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (en %)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	587	14604	-7,6	-1,6
3-4-5 étoiles	2204	108326	-1,5	3,3
Non classés	351	5671	25,8	6,9
Total	3143	128602	-0,3	2,9

Notes : données 2019 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Notes : données 2019 définitives pour les campings et définitives, sauf pour décembre (données provisoires), pour les hôtels. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).